

MODULE DGR 17 VL

4 heures

Public concerné

- Membres d'équipage de cabine (PNC)

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre l'importance de l'identification des marchandises dangereuses
2. Identifier les marchandises dangereuses par rapport à leurs critères et à leurs étiquettes
3. Reconnaître les marchandises dangereuses non déclarées
4. Identifier les produits et articles dangereux acceptables au transport aérien par les passagers et les membres d'équipage
5. Appliquer les mesures d'urgences spécifiques

Programme

1. Généralités
2. Définition
3. Les classes de danger et leurs étiquettes
4. Les étiquettes de manutention
5. Les étiquettes de marquages spécifiques
6. Les marchandises dangereuses cachées
7. Les marchandises dangereuses transportées par

- les passagers et les membres d'équipage
8. Cas particuliers des bagages contenant du dioxyde de carbone solide et les fauteuils roulants électriques
9. Informations pour le commandant de bord
10. Les piles au lithium
11. Les mesures d'urgence

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006